



Réunion du 12 janvier 2021

Présent.e.s : Dominique Paturel, Cathy Pierrat, Gwenaëlle Guerlavais, Sylvie Fleurant, Bénédicte Debeche.

- Le soutien à Vincent, éleveur

Le chiffre des commandes a augmenté à 5 agneaux entiers. Vincent assurera la livraison quel que soit le nombre de commandes, mais il doit quand même louer un camion réfrigéré.

D'autres groupements sont intéressés par les lentilles et la moutarde. Gwen va se renseigner sur sa capacité de production pour permettre l'approvisionnement à ces différents groupes. La question d'une AMAP lentilles peut être envisagée. Une réunion serait à organiser pour aborder ce point. Le RAAR ou le groupement de Pézénas pourraient être intéressés.

Vincent propose de venir avec des produits de producteurs voisins. Vigilance sur la capacité de commande de notre groupe qui risque de ne pas être suffisant pour le soutenir efficacement.

Ceux qui ont commandé recevront un mail avec les choix sur les morceaux.

- Proposition d'une solidarité

- Sous forme de don : Si des personnes ne récupèrent pas leur panier, possibilité de donner les produits à une association de Saint Gély, qui une fois par semaine cuisine des plats pour les distribuer à Montpellier.

- Sous forme de jumelage : Projet « La belle épicerie » à Dunkerque qui achète les agrumes aux Siciliens pour les revendre dans le cadre d'une épicerie solidaire (différentiel de prix selon les revenus). L'idée serait que nous fassions un don d'agrumes qui serait envoyé directement par les siciliens. 2 gros groupements d'achat sur le secteur pourraient se joindre à ce jumelage. Difficultés de livraison et de point d'accès à Saint Mathieu. L'idée est aussi de mettre en route des processus de solidarité tels que celui-là, même s'il est minime. Proposition d'organiser une réunion avec tous les acteurs pour connaître le fonctionnement de La belle épicerie et comment formaliser ce jumelage avec les Galline si tout le monde est d'accord.

- Question de la distribution

Dans le mail de la mairie, il est demandé une assurance. L'assurance professionnelle de Mickaël ne peut pas être prise en compte car la distribution n'est pas commerciale. Assurance multirisque MAIF coûte 113€. La question qui se pose est la création d'une association propre aux Gourmands Responsables qui prendra elle-même son assurance. La question de la distribution ne peut être résolue sans assurance. Nécessité de clarifier le support proposé par Trait d'Union et l'aide logistique (compte en banque, assurance).

- Site internet

Afficher les fiches des paysans sur le site sous forme de récit. L'adhésion aux Gourmands passe par l'adhésion à la charte et le parrainage. L'idée est de transformer les pratiques alimentaires avec le



soutien aux producteurs avec qui nous échangeons. Possibilité de contact sur le site + accessibilité aux comptes rendus. Difficultés de langage entre les concepteurs et les utilisateurs du site. Une décision définitive devra être présentée à la prochaine réunion.

- Nouvelle Gourmandise : des noix dont la Gourmande responsable est Laurence

Elles proviennent d'une vallée proche de Grenoble. Les noix sont commandées là-bas depuis 5 ans. Les noix sont achetées fraîches, donc moins chères mais il est nécessaire de les faire sécher. D'autres produits sont proposés : huile de noix, jus. Producteur dans un projet agro écologique. Gourmandise validée.

- Moulin des Garrigues

Cathy P. va discuter vendredi avec Jean-Marc et Océane qui produisent eux-mêmes leur farine. Elle reparlera à Sarah du projet du moulin des garrigues.

- La chèvrerie des demoiselles

Mail reçu par Gwen de la chèvrerie qui propose de la viande de porc. Question sur l'adéquation entre la charte des Gourmands et les producteurs.

Prochaine réunion 9 février à 20h30 : Demander à François de présenter le café MutVitz

A faire : Lister les producteurs et caler avec eux une rencontre en visio. Proposition de débiter la réunion entre nous (20h30 à 21h) et de les laisser intervenir de 21h à 22h.